



Réf. Farde e-Assemblées : 2711688

N° OJ : 131

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/04/2026

Objet : Convention d'occupation de locaux - Sainte-Catherine 16-19 - Ville de Bruxelles/ société Wrong Men.

Le Conseil communal,

Considérant le tournage du prochain long-métrage du réalisateur français Arnaud Desplechin « Ce qui blesse », la Ville de Bruxelles veut soutenir ce projet de film. Pour ce faire, la Ville souhaite mettre à disposition des locaux pour les équipes de production;

Considérant qu'il y a lieu de fixer les modalités de collaboration entre la société Wrong Men, sis rue Lens, 28 à 1050 Bruxelles et la Ville de Bruxelles en vue de l'occupation des locaux sis Place de Sainte-Catherine, 16-19 à 1000 Bruxelles dans le cadre du tournage du film « Ce qui blesse », produit par CG Cinéma et Wrong Men.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : les modalités de collaboration entre la société Wrong Men, sis Rue Lens, 28 à 1050 Bruxelles et la Ville de Bruxelles en vue de l'occupation des locaux sis Place de Sainte-Catherine 16-19 à 1000 Bruxelles dans le cadre du tournage du film « Ce qui blesse », produit par CG Cinéma et Wrong Men sont adoptées.

Annexes :

[Présentation du film \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[FR_Convention_Wrong_Man_Sainte Catherine 16-19 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)